

Vers des populations légales avancées ?

Étude de la possibilité d'une
modification du calendrier du RP



- 1 CONTEXTE DE LA DEMANDE**
- 2 CAS DES COMMUNES DE MOINS DE
10 000 HABITANTS**
- 3 CAS DES COMMUNES
DE 10 000 HABITANTS ET PLUS**
- 4 RÉSULTATS STATISTIQUES**
- 5 BILAN**

01 CONTEXTE DE LA DEMANDE

UNE SAISINE DE L'INSEE PAR LE PRÉSIDENT DE LA CNERP

UNE ATTENTE DES ACTEURS LOCAUX

– Un écart entre date de référence et date de publication

- Remontée par communes en forte croissance examinée à la Cnerp en 2012 et en 2017
- Méthode mal comprise par les communes
- Amendements déposés PLF 2023

UNE DEMANDE EUROPÉENNE

- Délais réduits en discussion pour règlement Esop
- Fréquence annuelle de livraison

TRAVAUX SUR ESTIMATIONS PROVISOIRES

- Examen présenté à la Cnerp en 2017
 - Qualité suffisante pour usage statistique
 - Méthode actuelle reste la base des populations légales tant que DGF est une enveloppe figée
- Réponse européenne pour le Censur 2021

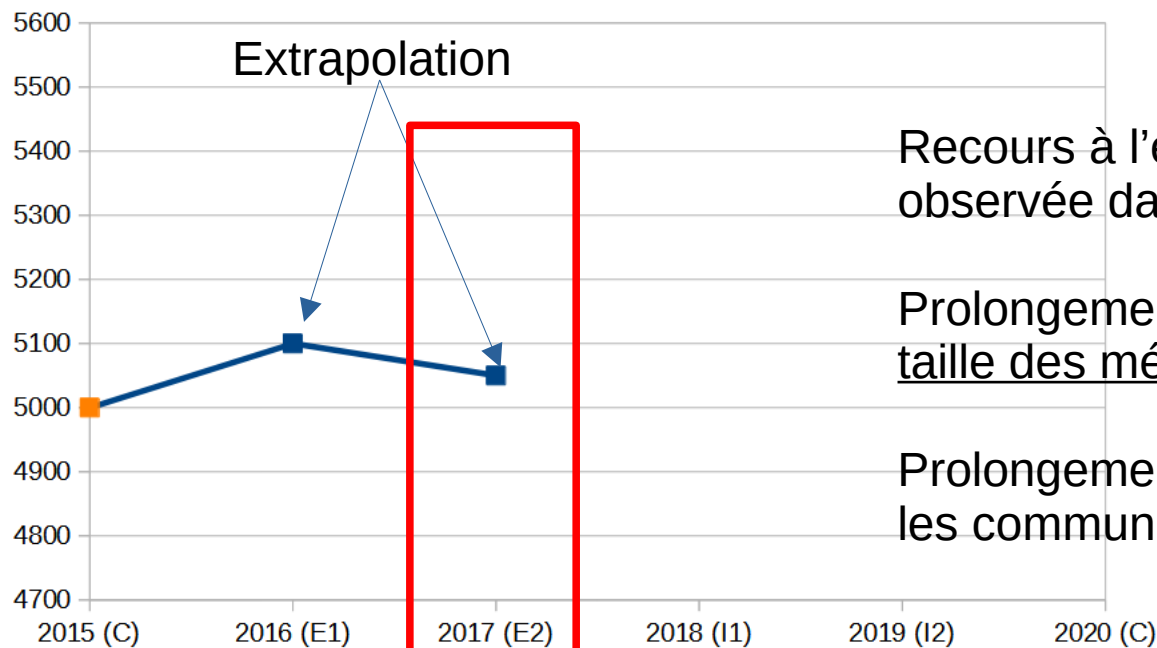
EXPÉRIENCE DU RP 2019 EN 2021

- Estimation en absence d'EAR 2021
- Études approfondies perfectionnant les premières estimations provisoires

02 CAS DES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

MÉTHODE HABITUELLE DE CALCUL

– Populations légales N diffusées en décembre N+2



Recours à l'évolution du nombre de logements observée dans les données fiscales sur 2 ans

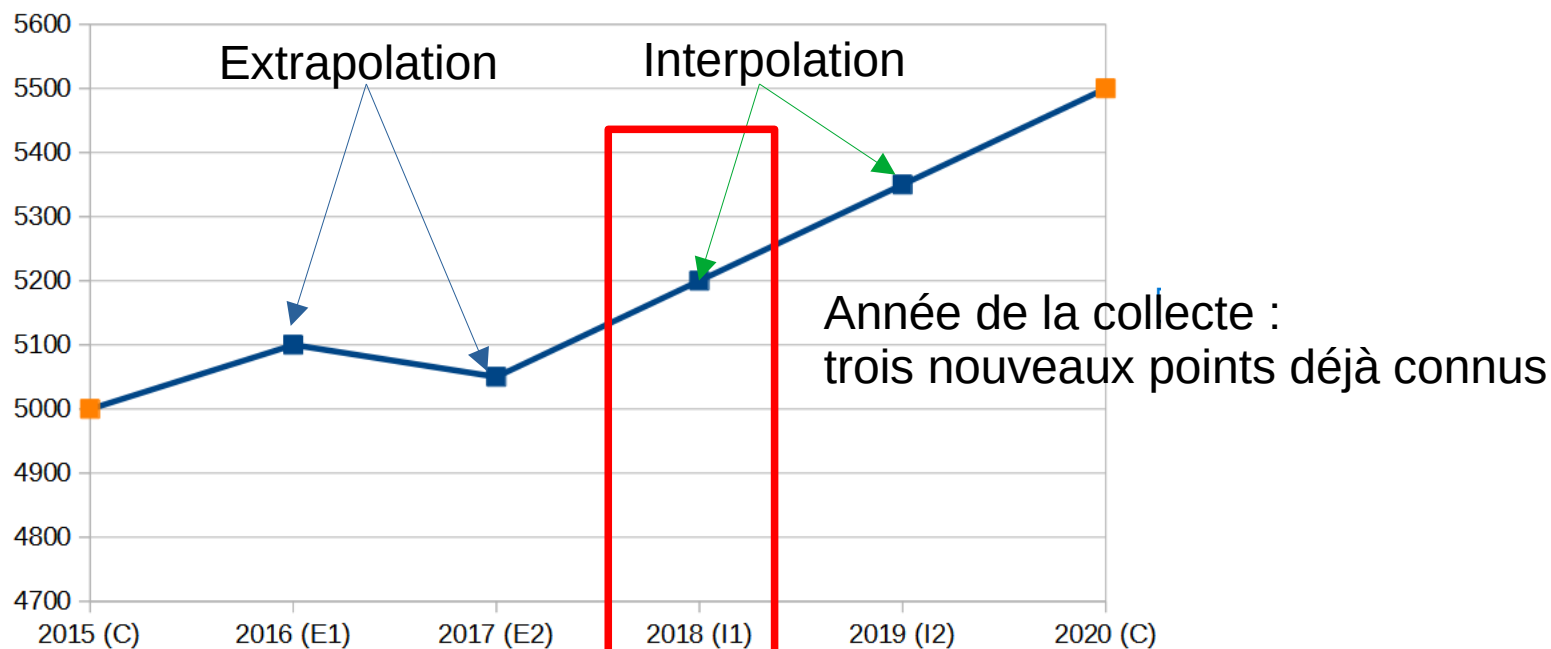
Prolongement de tendance pour taille des ménages

Prolongement de tendance seulement pour les communes des DOM hors Réunion

Diffusion au 31 décembre 2019

MÉTHODE HABITUELLE DE CALCUL

- Populations légales N diffusées en décembre N+2



Diffusion au 31 décembre 2020

MÉTHODE HABITUELLE DE CALCUL

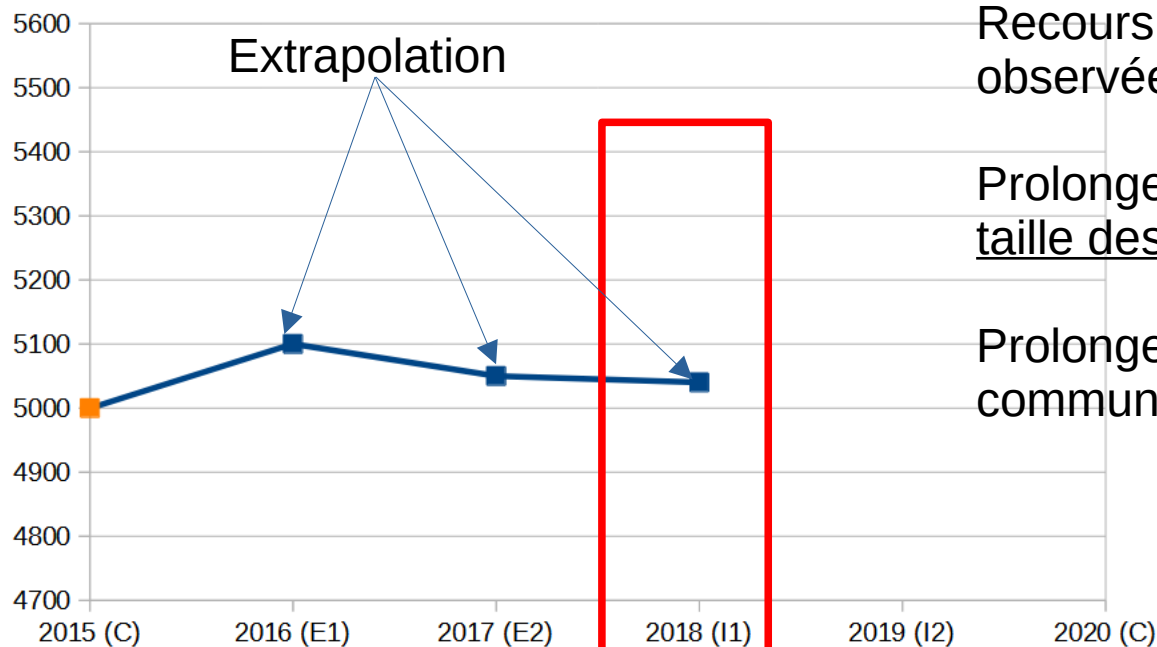
- Populations légales N diffusées en décembre N+2

	2022	2023	2024	2025	2026
Communes du <u>GR1</u>			Collecte		
Communes du <u>GR2</u>				← Collecte	
Communes du <u>GR3</u>				← Collecte	
Communes du <u>GR4</u>	Collecte				
Communes du <u>GR5</u>		Collecte			

GR = groupe de rotation

MÉTHODE AVANCÉE DE CALCUL

– Populations légales N diffusées en décembre N+1



Recours à l'évolution du nombre de logements observée dans les données fiscales sur trois ans

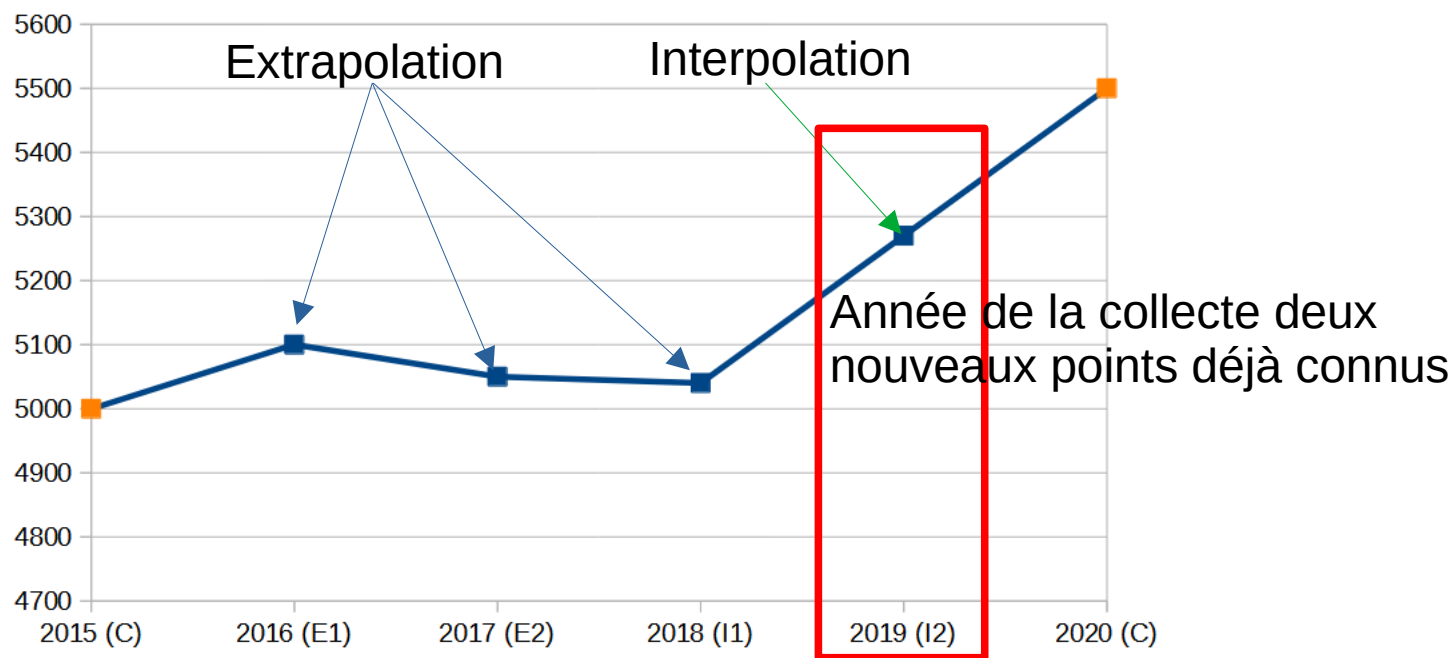
Prolongement de tendance pour taille des ménages

Prolongement de tendance seulement pour les communes des DOM hors Réunion

Diffusion au 31 décembre 2019

MÉTHODE AVANCÉE DE CALCUL





- Populations légales N diffusées en décembre N+1



Diffusion au 31 décembre 2020

MÉTHODE AVANCÉE DE CALCUL

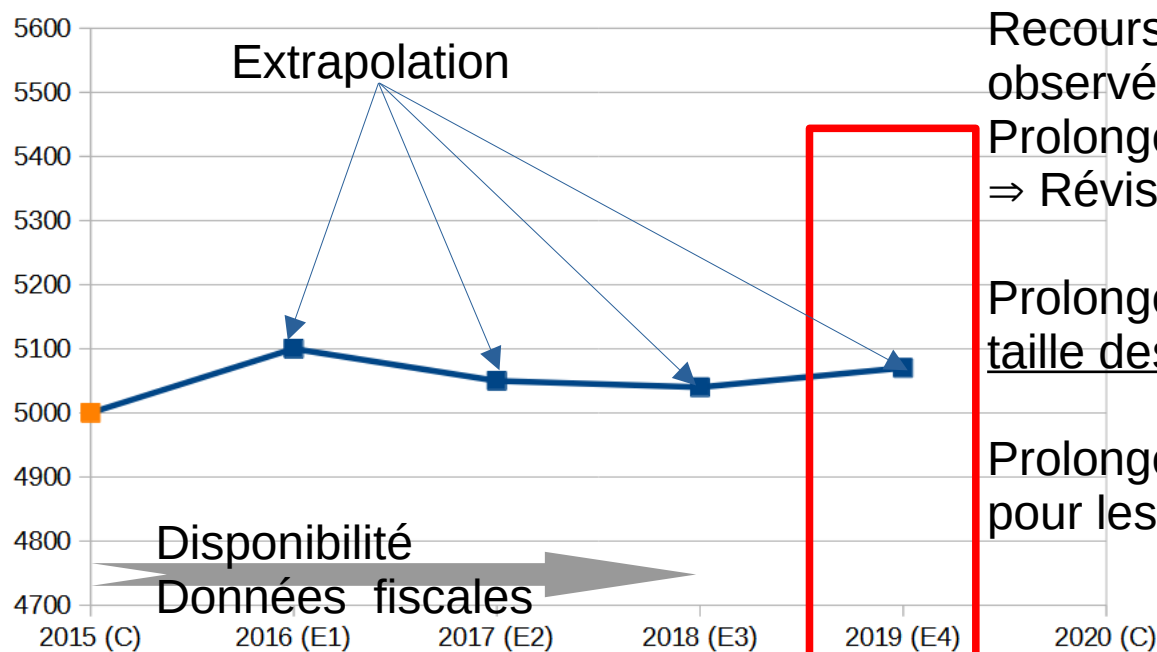
- Populations légales N diffusées en décembre N+1

	2022	2023	2024	2025	2026
Communes du <u>GR1</u>			Collecte 		
Communes du <u>GR2</u>				Collecte	
Communes du <u>GR3</u>					Collecte 
Communes du <u>GR4</u>	Collecte				
Communes du <u>GR5</u>		Collecte			

GR = groupe de rotation

MÉTHODE TRÈS AVANCÉE DE CALCUL

– Populations légales N diffusées en décembre N



Recours à l'évolution du nombre de logements observée dans les données fiscales sur trois ans
 Prolongement de tendance pour dernière année
 ⇒ Révision de N-1 ?

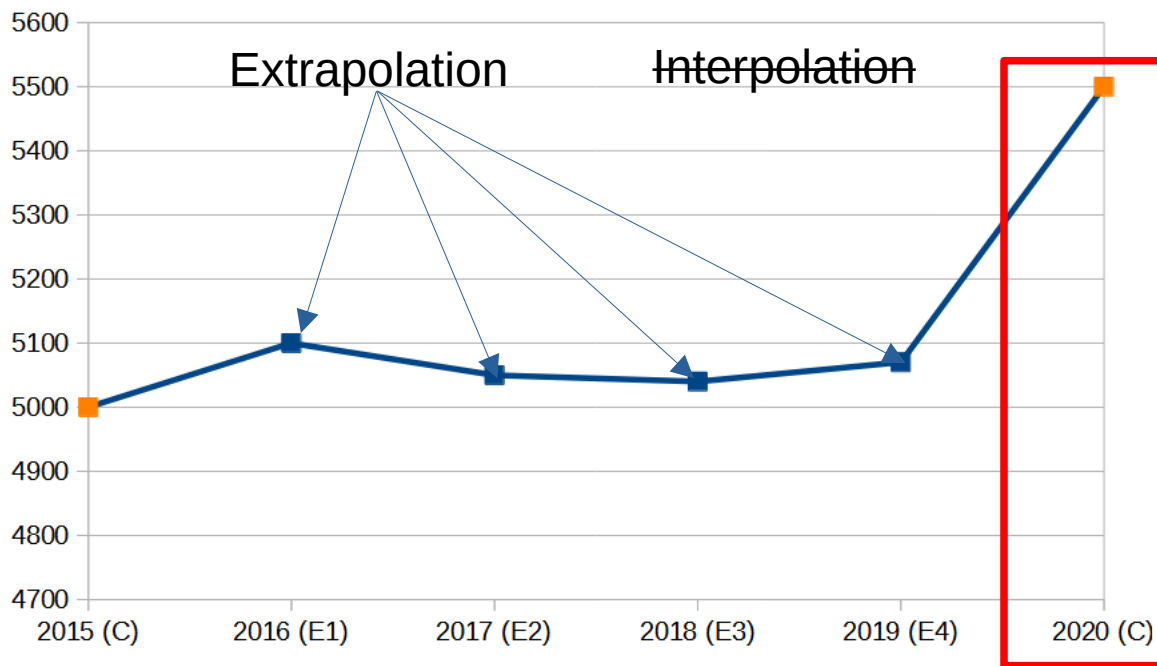
Prolongement de tendance pour taille des ménages

Prolongement de tendance seulement pour les communes des DOM hors Réunion

Diffusion au 31 décembre 2019

MÉTHODE TRÈS AVANCÉE DE CALCUL

– Populations légales N diffusées en décembre N










Année de la collecte
Population tout de suite à
l'image de la collecte
⇒ Plus d'interpolation

Diffusion au 31 décembre 2020

MÉTHODE TRÈS AVANCÉE DE CALCUL

– Populations légales N diffusées en décembre N

	2022	2023	2024	2025	2026
Communes du <u>GR1</u>			Collecte 		
Communes du <u>GR2</u>				Collecte 	
Communes du <u>GR3</u>					Collecte
Communes du <u>GR4</u>	Collecte 				
Communes du <u>GR5</u>		Collecte 			

GR = groupe de rotation  Disponibilité
Données fiscales 

UN NOUVEAU CYCLE D'ESTIMATION SUR 5 ANS RENFORÇANT LA PHASE D'EXTRAPOLATION

- Une extrapolation dégradée pour les 4 points d'extrapolation du cycle en cas d'avancement de 2 ans

PERFORMANCE DE LA MÉTHODE

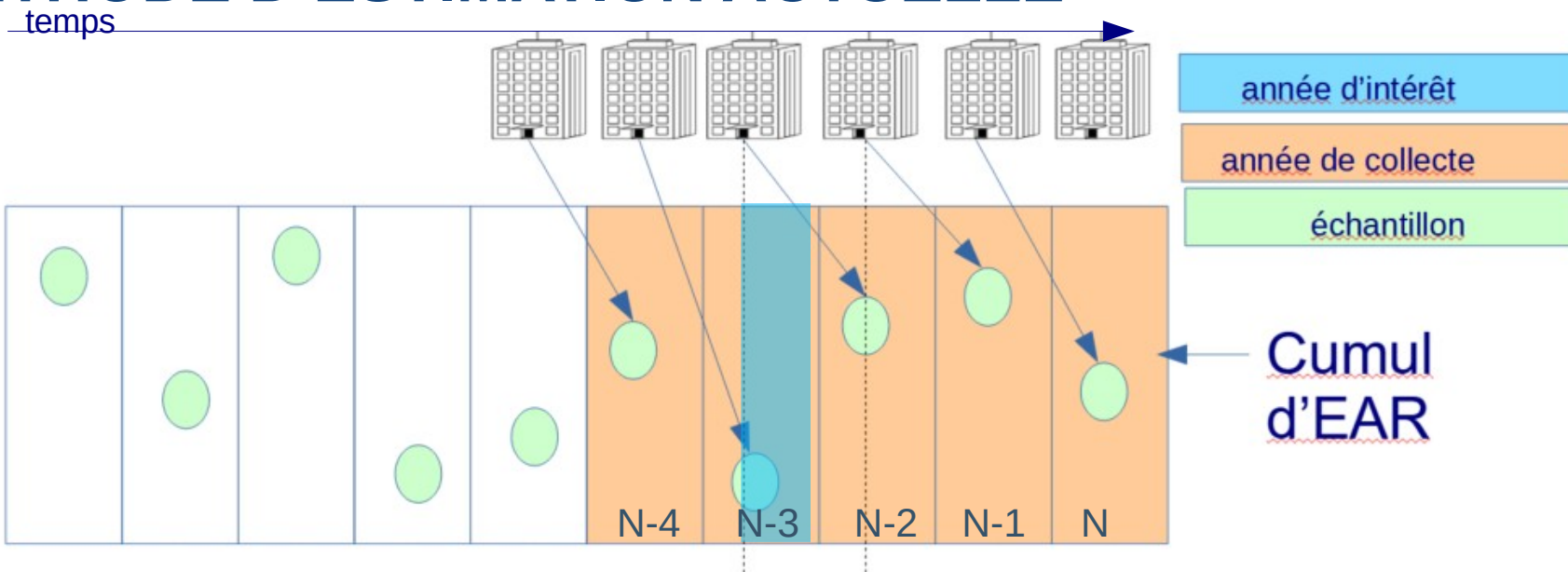
- Niveau agrégé
Révision comparable selon le degré d'avancement
Pour la moitié des départements
 - Révision entre -0,6 ‰ et +1,5 ‰ en avançant d'un an
 - Révision entre -1,9 ‰ et +2,3 ‰ en avançant de deux ans
- Niveau communal, plus de différences avec la méthode habituelle surtout en avançant de 2 ans et pour les plus petites communes

Avancement de...		1 an	2 ans
Communes ayant une différence avec la méthode classique		40 %	80 %
Écart l'année précédant la collecte pour 98 % des...	communes de moins de 100 habitants	-7,5% à +7,1 %	-13,8% à +13,6%
	communes de 2000 habitants ou plus	-1,8% à +1,4%	-4,9% à +5,0%

03

CAS DES COMMUNES DE 10 000 HABITANTS ET PLUS

MÉTHODE D'ESTIMATION ACTUELLE



Estimation de la population dans chaque Iris obtenue par le produit :

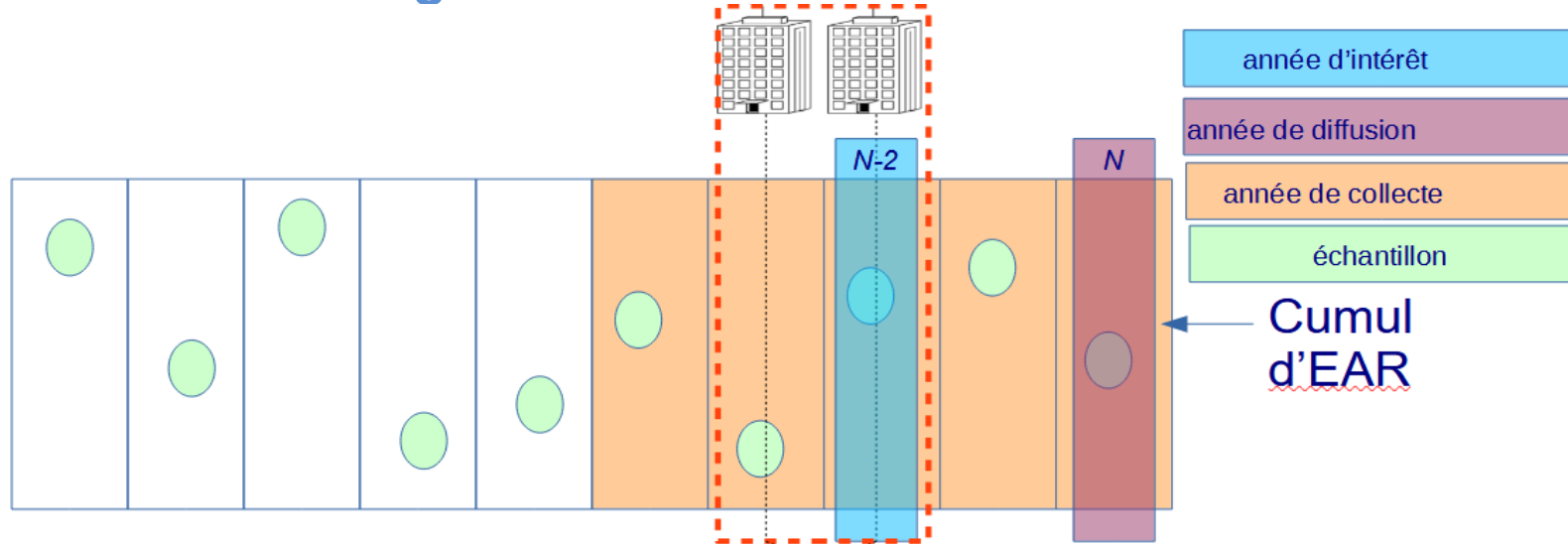
Nombre de logements

X

Nombre de personnes par logement

MÉTHODE D'ESTIMATION ACTUELLE

– Nombre de logements



Estimation de la population dans chaque Iris obtenue par le produit :

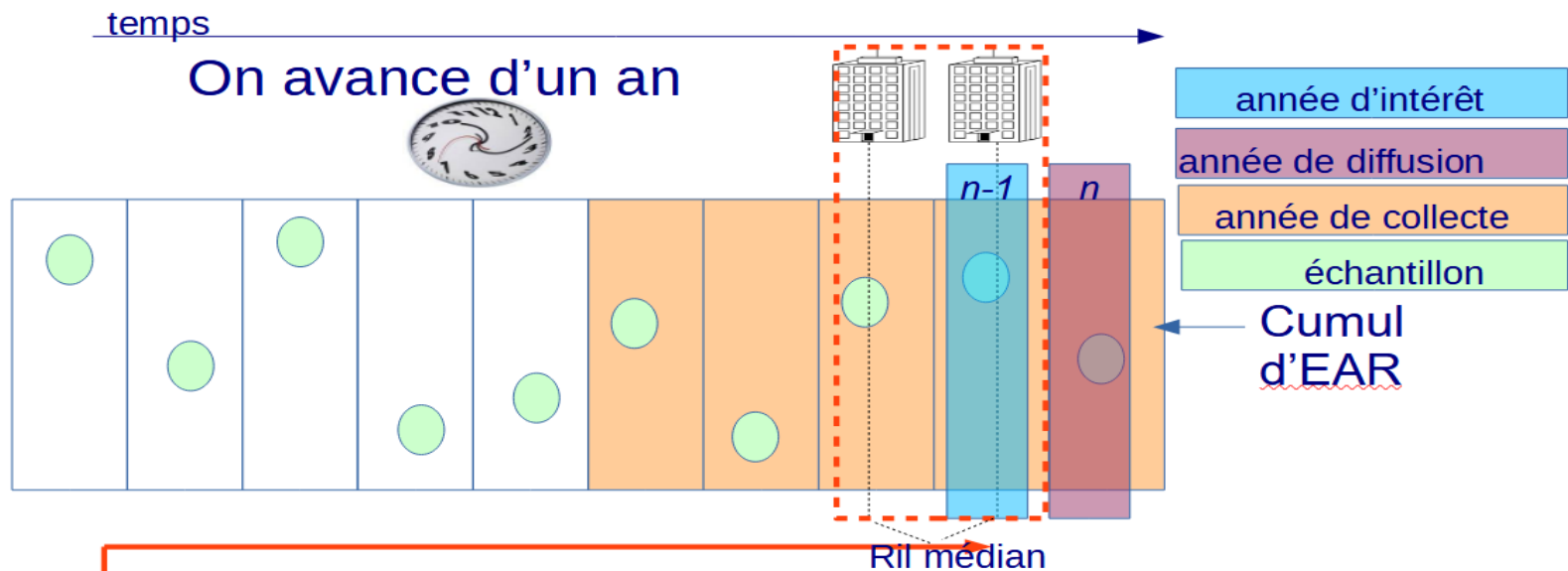
Nombre de logements

x

Nombre de personnes par logement

MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

– nombre de logements



Estimation de la population dans chaque Iris obtenue par le produit :

Nombre de logements

x

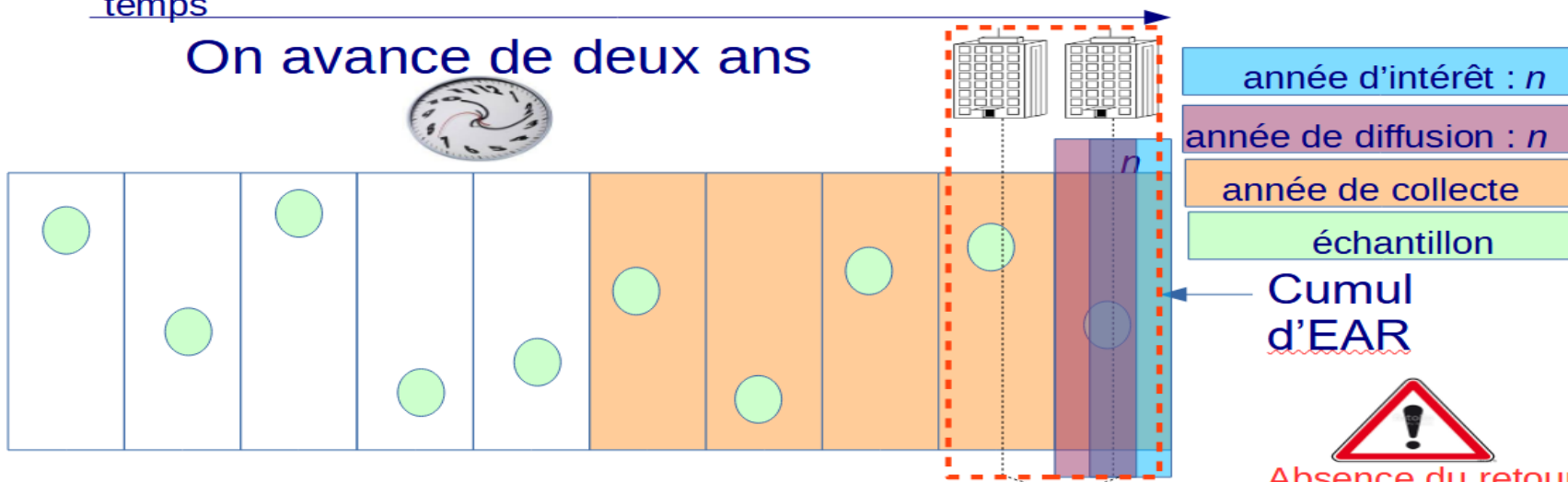
Nombre de personnes par logement

MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

– nombre de logements

temps

On avance de deux ans



Estimation de la population dans chaque Iris obtenue par le produit :

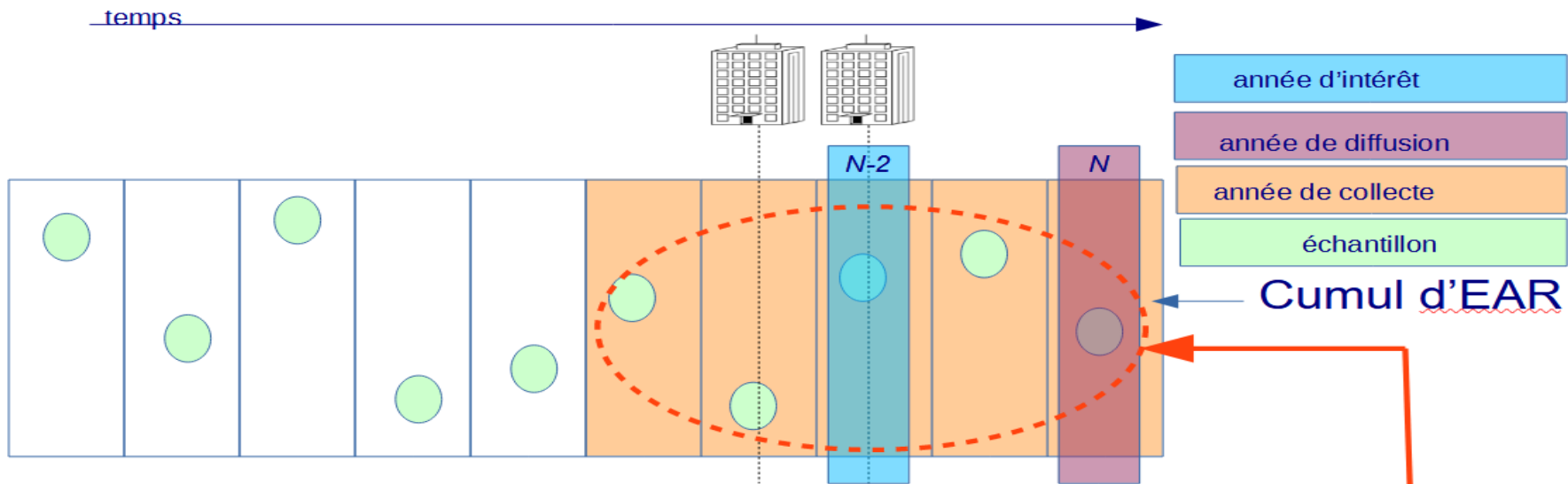
Nombre de logements

x

Nombre de personnes par logement

MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

— nombre de personnes par logement

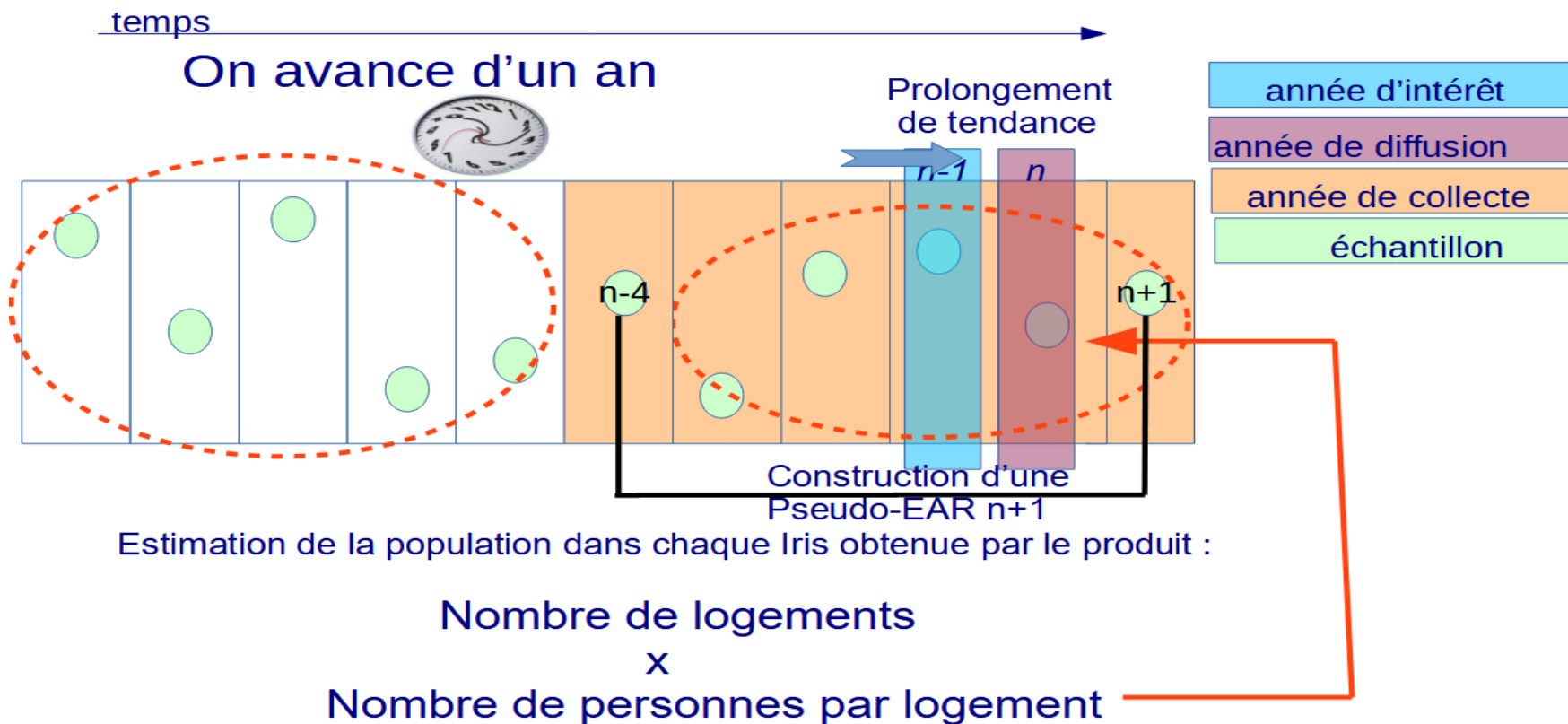


Estimation de la population dans chaque Iris obtenue par le produit :

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de logements} \\ & \times \\ & \text{Nombre de personnes par logement} \end{aligned}$$

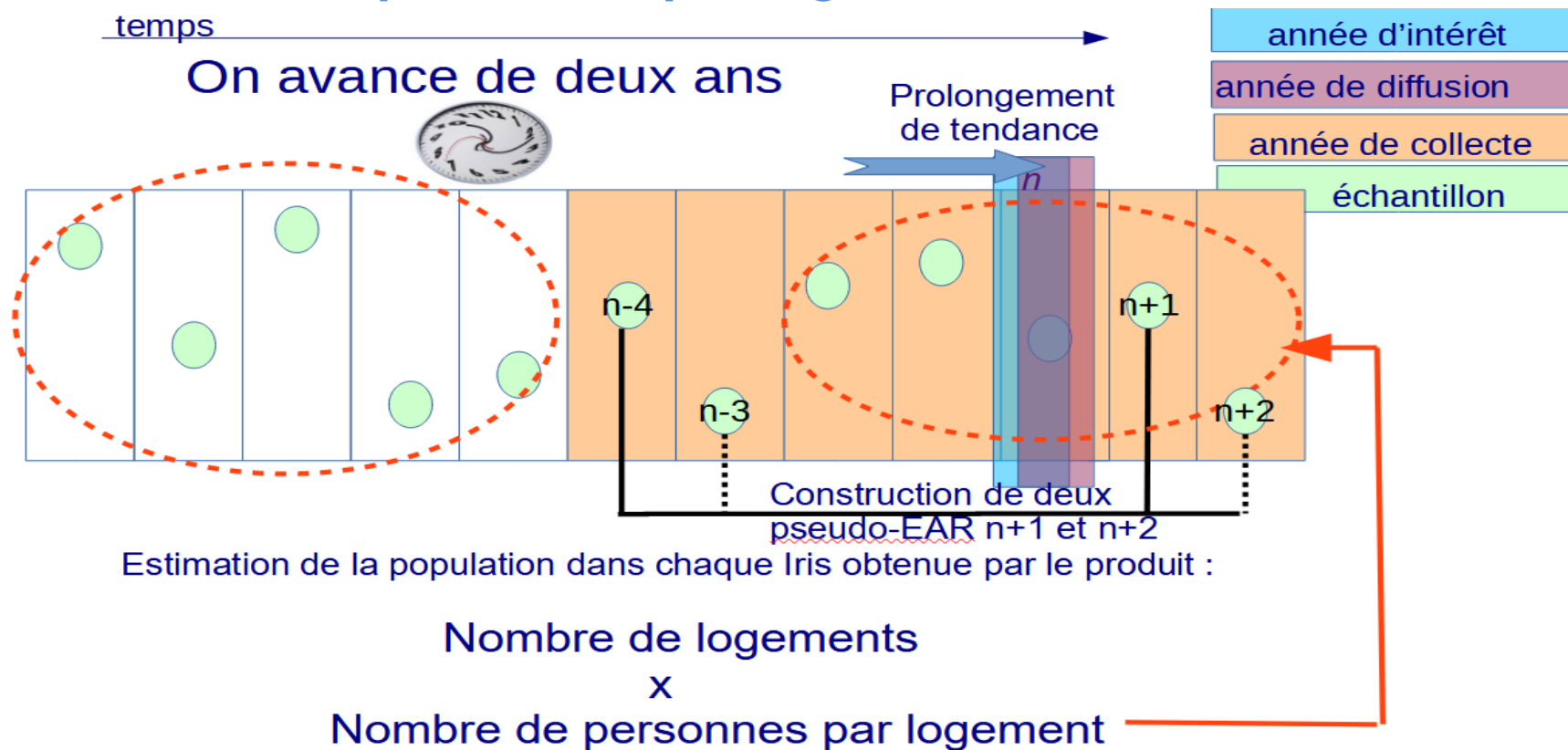
MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

- nombre de personnes par logements



MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

- nombre de personnes par logement



MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

- **Création d'une pseudo EAR**
 - Principe : faire vieillir l'EAR « sortante » de 5 ans
 - Détermination de cible sur le NMPL établie sur l'évolution quinquennale observée sur chacune des 5 dernières EAR
 - Pseudo-EAR utilisée seulement un an
- **Objectif : estimation fiable et actualisée de population**
- **Structure socio-démographique inchangée**

MÉTHODE D'ESTIMATION AVANCÉE

- **Adaptation du principe pour les grandes communes des DOM**
 - Méthode actuelle diffère : somme de population des 5 groupes
 - Création d'une pseudo EAR ajustée en termes :
 - De volume grâce à la dernière enquête cartographique, pas de possibilité d'avancer de deux ans sur ce principe
 - De structure au travers de cibles déterminées par prolongement de tendance

PERFORMANCE DES ESTIMATIONS AVANCÉES

- Simulation sur le RP 2015 en substituant l'EAR 2017, voire 2016 à une pseudo-EAR (resp. 2012 et 2011 vieillie)
- Au niveau de l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants
 - Population supérieure de 15 000 personnes à la population publiée, soit 0,05 % de la population publiée sur ces communes (égale à l'ordre de grandeur de l'aléa de sondage)

PERFORMANCE DES ESTIMATIONS AVANCÉES

– Au niveau départemental

- Pour 90 % des départements, la population estimée s'écarte de moins de 0,8 % de la population publiée

– Au niveau commune

- Écart entre -1,2 % et +1,2 % en avançant d'un an
- Écart entre -2,3 % et +2,1 % en avançant de deux ans
⇒ dégradation souvent au-delà de l'aléa de sondage.
- Fragilité pour les plus petites communes et une cinquantaine de communes atypiques

04 RÉSULTATS STATISTIQUES

BESOIN DE COORDINATION AVEC LES POPULATIONS LÉGALES

- Hypothèse privilégiée : même millésime de référence entre résultats statistiques et populations légales

COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

- Structures restent figées cinq ans comme avant
- Réflexion sur les estimations agrégées (départementales, régionales...)

COMMUNES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS

- Conservation de la structure de l'EAR servant de base à la pseudo EAR
- Ajout de cibles sur quelques variables socio-démographiques complémentaires ?

INTERPRÉTATION DÉMOGRAPHIQUES NON AFFECTÉES

- Évolutions quinquennales qui restent recommandées sont du même ordre de grandeur

	RP 2015		Variation RP 2010-2015	
	Méthode sans EAR	Méthode habituelle	Méthode sans EAR	Méthode habituelle
Part de femmes	52,6%	52,6%	-0,1 pt	-0,1 pt
Part des 60 ans et plus	22,0%	22,2%	+1,2 pt	+1,5 pt
Part d'étrangers	9,6%	9,9%	+0,8 pt	+1,1 pt
Part de logements vacants	8,4%	8,3%	+0,8 pt	+0,8 pt

Champ : communes de plus de 10 000 habitants, qui n'ont pas connu de modifications de géographie

05 TRANSITION VERS UN NOUVEAU CALENDRIER DU DIFFUSION DU RP ?

BILAN

- Un avancement d'un an des dates de référence envisageable
- Peu souhaitable d'avancer de deux ans (fragilité, manque d'informations auxiliaires, forts retournements)

PHASE DE TRANSITION NÉCESSAIRE

- Besoin d'approfondir l'analyse pour l'impact sur la DGF et sur les résultats statistiques
- Des fragilités pour les petites communes de moins de 10 000 habitants et de plus de 10 000 habitants
- Des données fiscales pas encore stabilisées suite à la disparition de la TH
- Nécessité de partir sur un schéma « standard » sans la pseudo EAR 2021
 - ⇒ pas avant 2026
- Une année pour diffuser deux RP ?

RAPPORT A TRANSMETTRE EN 2024 POUR DESSINER LES PERSPECTIVES

- Constitution d'un groupe de travail ?

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Sébastien Hallépée

Chef de la division méthodes et traitements des recensements

Département de la démographie

01.87.69.63.96

sebastien.hallepee@insee.fr